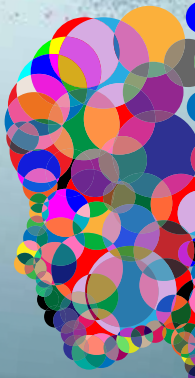


MENTION COMPLÉMENTAIRE (MC)

COIFFURE

Formation Initiale



LE DIPLÔME

La Mention Complémentaire Coiffure est une formation complémentaire au CAP Coiffure. Cette formation qualifiante est reconnue par l'État et par les professionnels.

CETTE FORMATION EST UN TREMPLIN ENTRE LE CAP ET LE BP.

L'inscription peut se faire à tout moment après l'obtention du CAP COIFFURE, sans limite d'âge.

PRÉREQUIS

Etre titulaire du CAP coiffure.

DURÉE, RYTHME DE FORMATION & CONTENU

- La durée de la formation est de 1 an de Septembre à Juin.
- La formation comprend un stage en entreprise de 15 semaines.
- Le nombre de stagiaire est de 1 à 20 par formation.

- Contenu de la formation :

Théorie :
Dossier Professionnel

Pratique :
- Approfondir ses techniques de coupe et coiffage Dame ;
- Coloration, mèches, ombré... plusieurs formations qualifiantes tout au long de l'année.

POURSUITE D'ÉTUDES

Suite à la Mention Complémentaire vous pourrez intégrer un Brevet Professionnel Coiffure, puis poursuivre en BTS Métiers de la Coiffure.



LE PORTRAIT
ÉCOLE DE COIFFURE
D'ESTHÉTIQUE PRIVÉE